

Contribution de l'Approche Sémiologique de Christian Cuxac à la construction d'un test d'évaluation de la Langue des Signes Française (aux origines du TELSF2)

La recherche décrite ci-dessous a été menée par une équipe de l'INJS, en collaboration avec Marie-Anne Sallandre, professeure à l'Université Paris 8¹.

Introduction

La linguistique des langues des signes (LS) est un domaine d'étude récent. Elle est née aux Etats-Unis il y a une soixantaine d'années, avec Stokoe (1960), puis s'est développée au niveau international. En France, l'étude linguistique de la LSF débute dans les années 1980 et cette langue est officiellement reconnue par la loi de 2005. Aujourd'hui s'impose le besoin de disposer d'un modèle psychogénétique, développemental, de la LSF suffisamment documenté.

Des études mettent en valeur la spécificité des LS comme langues gestuelles et visuelles qui se déploient dans l'espace selon leur propre générativité et syntaxe (Millet 2004 ; Cuxac 2000 ; Sallandre 2003 ; Limousin et al, 2010 ; Lowe, 2008). Certains développements de la psychologie cognitive (Virole, 1996 ; Clouard, 2024) apportent des arguments en faveur des particularités formelles des LS : espace de signation et espace topologique, articulateurs manuels et corporels (Bogliotti, Puissant-Schontz, Marshall, 2017). Sur un plan sociolinguistique, les études sur les phénomènes d'émergence spontanée d'une langue signée dans certains contextes (Gendrot, 2009 ; Fusellier Souza, 2004, 2006 ; Martinod, 2019) créditent également ce modèle.

En France, Christian Cuxac (1985, 1996, 2000) conçoit et formalise un modèle, appelé aujourd'hui Approche Sémiologique, en décrivant les productions de transfert qui participent de la structure des langues des signes, notamment dans le discours narratif. Dans ce cas, le sens ne se réduit pas à l'opposition d'unités discrètes, mais relève de caractéristiques singulières de mise en discours en langue des signes.

Dans une première partie, nous abordons les contraintes méthodologiques liées à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un test d'évaluation de la langue des signes. Puis nous poursuivons, dans une deuxième partie, en arguant du choix retenu d'adapter un test existant, le TELSF (Niederberger et al. 2001). Nous exposons dans la partie suivante les raisons pour lesquelles a été choisie l'Approche Sémiologique comme cadre théorique de référence pour évaluer les compétences des enfants sourds en LSF. Dans une quatrième partie, nous décrivons le TELSF2 et ses deux sous-tests (compréhension et production d'une narration). La cinquième partie détaille l'analyse linguistique qui nous a conduit à établir un manuel de codage et une grille de cotation spécifiques.

1) Réflexions méthodologiques sur l'évaluation de la langue des signes

En France, au moment où la LS est reconnue comme « langue à part entière » et inscrite dans la Constitution (Loi 2005-102 du 11 février 2005), la question se pose des processus d'acquisition de cette langue et de l'évaluation des compétences narratives des sujets signeurs. Des questions méthodologiques émergent alors.

Des chercheurs (Virole, 1996 ; Haug & Mann 2016 ; Courtin, Limousin & Morgenstern, 2010) insistent sur l'importance de la prise en compte des caractéristiques et de l'hétérogénéité de la population de référence, dans la perspective de décrire les étapes développementales propres à la langue des signes. En effet, la population sourde est beaucoup moins nombreuse que la population entendante. De plus, la langue des signes comporte des variations lexicales locales à considérer. Enfin, les conditions d'acquisition (Langue 1 ou Langue 2, sujets sourds de parents sourds ou de parents entendants, acquisition native, précoce ou tardive, bilinguisme vocal/gestuel...) sont multiples, de même que les modalités d'enseignement.

Une évaluation standardisée

De manière générale, l'idée d'une évaluation standardisée rencontre parfois des résistances et se heurte à des positionnements idéologiques et théoriques divers. La mise en évidence d'une norme et de variabilités par rapport

¹ **Aurore Batista**, docteure en sciences du langage, interprète Français/LSF, enseignante ; **Sandrine Bonhoure**, psychologue, SMP-INJS de Paris ; **Chantal Clouard**, docteure en psychologie, orthophoniste, SMP-GRAL-INJS de Paris ; **Alizée Dronne**, psychologue ; **Monique Gendrot**, interprète Français/LSF, INJS de Paris ; **Alexa Labbé**, assistante de consultation, SMP, INJS de Paris ; **Frédéric Pellion**, psychiatre, praticien hospitalier, Service Médico-Psychologique/GRAL, directeur de recherches, université Paris Cité ; **Marc-Olivier Roux**, psychologue, SMP-GRAL-INJS de Paris ; **Marie-Anne Sallandre**, professeure, Université Paris 8 & CNRS ; **Dominique Seban-Lefebvre**, psychologue, SMP-GRAL-INJS de Paris.

à celle-ci influent sur l'interprétation en termes de développement langagier atypique (Bogliotti, Isel, Lacheret-Dujour, 2017) ou de développement possiblement pathologique (Woll, Morgan, 2012).

A l'heure actuelle, une grande majorité des études menées en France comme à l'étranger ont pour population de référence des enfants sourds de parents sourds. D'autres travaux établissent des similarités structurales entre les langues vocales et les langues signées. Ils retiennent des critères phonologiques ou méta-phonologiques communs et essaient de définir des marqueurs de déviance afin de mettre en évidence un éventuel trouble du langage en LS (Woll, Morgan, 2012).

Test inédit ou adaptation ?

Une autre considération d'ordre méthodologique invite à envisager la création d'un test inédit en LS ou bien la traduction et l'adaptation d'un test déjà existant, en LS française ou en LS étrangère (exemples : un test d'ASL adapté pour le TELSF, le BSL Receptive Skill Test adapté en France par Courtin). Une autre option consiste à s'inspirer d'un test existant en langue vocale et à le transposer en langue des signes (sur les différents tests de LS, cf. <http://www.signlang-assessment.info/index.php/home-en.html>).

Concernant les tentatives françaises, le CTNRHI (Virole, 1998) dans son étude longitudinale, a construit une « Échelle d'évaluation de la langue des signes, aperçu clinique du niveau de développement chez l'enfant ». Il s'agit d'une grille d'évaluation rapide du niveau global de maîtrise de la langue des signes, hiérarchisée en degrés. Elle s'appuie sur les éléments du discours observables et demeure qualitative.

Pour la LS française, deux tests ont été développés : le TELSF (Niederberger, 2001) adapté du TASL pour la LSF en Suisse romande, et celui élaboré par Courtin, Limousin et Morgenstern (2010). Ces derniers ont choisi d'adapter le BSL Receptive Skill de Herman, Holmes et Woll (1999), plutôt que le TELSF jugé complet mais complexe et davantage indiqué pour la recherche. Cependant de nombreux obstacles méthodologiques – épreuves trop faciles, échantillon réduit composé uniquement d'enfants sourds signeurs natifs et d'enfants entendants non signeurs, les résultats des premiers n'étant pas meilleurs que ceux des seconds - les ont conduits à renoncer.

2) L'adaptation du TELSF

Notre équipe à l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris (INJS) est pluridisciplinaire. Elle inclut le Pôle LSF, le Service Médico-Psychologique et le Groupe de Recherche sur les Apprentissages et le Langage (GRAL). Celui-ci réalise des bilans complets des fonctions cognitives auprès d'élèves scolarisés dans le cadre de l'INJS (Clouard, Roux, Seban-Lefebvre, 2007 ; Roux, Seban-Lefebvre, Clouard, 2017). Dans ce contexte, est apparue la nécessité d'évaluer le niveau de développement ainsi que les compétences en langue des signes de ces enfants et adolescents. Pour ce faire, nous avons choisi d'adapter un test existant, le TELSF (Niederberger, 2001) dont le Pr Freudenthaler et Nathalie Niederberger nous ont confié la responsabilité de l'adaptation.

Hétérogénéité de la population sourde

Notre population expérimentale est celle de l'INJS, qui accueille des jeunes de 3 ans à 20 ans. Ces derniers ont des niveaux de langue des signes très différents, résultant de leur environnement familial, de leur parcours scolaire et de leur région ou pays d'origine. Face à l'hétérogénéité et à la variabilité, nous avons d'emblée pris le parti de tester une population de sourds « tout-venant », considérés ici comme population de référence. Rappelons en effet (Garcia, Derycke, 2010), que 90 à 95% des enfants sourds naissent de parents entendants. La langue des signes est donc exceptionnellement leur langue maternelle.

Par ailleurs, si la langue des signes est présente dans les établissements scolaires, elle est rarement la langue d'enseignement (3% des enfants sourds français sont scolarisés en établissements ou dispositifs bilingues) ; et si elle l'est, c'est souvent sous des modalités variables. Selon la précocité et le temps d'exposition à la langue, le sujet la maîtrise plus ou moins bien. En outre, le développement de l'inclusion en milieu dit « ordinaire » favorise davantage l'exposition du sujet sourd à la lecture labiale, soutenue par un code tel que le LPC, et au français écrit. Dans cette configuration, si le sujet sourd est exposé à deux langues en présence, français écrit et oral d'une part, langue des signes d'autre part, il peut superposer les deux modalités : signes lexicaux de la langue des signes et articulation vocale ou labiale du mot en français. Dans ce cas, la langue des signes, langue « dominée », en contact permanent avec la langue vocale et écrite « dominante », peut voir son lexique influencé par cette dernière et susciter l'apparition de nombreux « signes-mots » (Garcia, Perrini, 2010).

Même si, depuis le commencement des études menées sur cette langue, les chercheurs, qu'ils soient sourds ou entendants, se sont particulièrement intéressés aux enfants sourds signeurs dits « natifs » nous considérons que notre échantillon « tout-venant » est représentatif de la variabilité linguistique inhérente à la population des jeunes sourds actuellement. Notre position s'accorde également aux remarques faites par Cuxac (2010), considérant que les recherches « laissent inexploree une partie remarquable de la réalité des LS et ne peuvent donc être utilisées pour comprendre comme il le convient les problèmes relatifs à l'émergence, aux normes et aux variations des LS ».

Pour le TELSF, en 2001, Niederberger et son équipe ont retenu comme population d'étude les enfants et adolescents accueillis dans trois établissements de Suisse romande, sourds « natifs » et non natifs.

En suivant les remarques émises à propos du TELSF (Niederberger, 2001 ; Courtin, Limousin et Morgenstern, 2010), constatant que ce test était « d'utilisation relativement complexe, nécessitant de bonnes connaissances en linguistique ainsi qu'une formation à la passation et au codage » (Courtin, Limousin, Morgenstern, 2010, p.130) et jugeant sa passation et son analyse trop longues, nous en avons remanié les épreuves et réduit le temps de passation.

Vers la création du TELSF2

Des six sous-tests composant le TELSF, ont été retenus deux d'entre eux, relatifs à la compréhension et à la production d'une narration. Nous avons modifié le contenu des épreuves, et créé une nouvelle cotation. Sur le plan théorique, nous nous sommes appuyés sur l'Approche Sémiologique de Cuxac, telle que développée par Sallandre et Garcia, avec le souci de tenir compte de la spécificité visuo-gestuelle et de la morphosyntaxe de la LSF.

Notre test cherche d'une part à renseigner l'état de la langue des signes dans une population étendue, tant en âge (4-14 ans) qu'en diversité d'acquisition (signeurs natifs, tardifs) ; d'autre part, il vise à mettre en évidence des indices de développement de cette langue. Sa finalité n'est pas de diagnostiquer de possibles troubles du langage, même si le test n'exclut pas *a priori* d'en repérer la présence.

3) L'Approche Sémiologique comme modèle théorique

L'approche originale de la langue des signes initiée par Christian Cuxac (1996, 2000) consiste à situer les structures de grande iconicité ou « transferts » au cœur de l'organisation de cette langue. Elle diffère de celle de la majorité des linguistes qui, tout en reconnaissant l'iconicité de la langue des signes, l'envisage sous l'angle d'unités gestuelles coexistant avec des signes lexicalisés, assimilées à une cogestualité similaire à celle qui accompagne les langues vocales. Dans cette perspective, ces unités sont en effet considérées comme partiellement linguistiques (Bickerton, 1990 ; Senghas et al., 2004, cité par Cuxac & Antinoro Pizzuto, 2010) et c'est la lexicalisation complète qui figurerait une étape vers la grammaticalisation.

Les structures de transferts et les deux visées

Pour Christian Cuxac, les « structures de transferts » (antérieurement nommées structures de « grande iconicité » ou SGI) émanent d'un dire initial, issu de l'iconisation de l'expérience (« dire en montrant »). En effet, selon cette approche, les sourds n'ayant pas accès au système audio-phonatoire sont contraints d'utiliser d'un seul canal, le canal visuo-gestuel, et développent de fait des macro-structures imposées par cette modalité. Ces dernières visent à transférer dans l'espace des messages en langue des signes au moyen d'un processus d'iconisation. Ces opérations cognitives sont appelées « transferts ». Elles ont pour corollaire langagier des structures répertoriées (Cuxac, 1996 ; Sallandre, 2003) à fort taux d'iconicité. Pour les principales, il s'agit des « transferts personnels » (TP), « transferts situationnels » (TS), « transferts de taille et de forme » (TTF), et « doubles transferts » (DT) composés simultanément d'un transfert personnel et situationnel. Les structures de transferts sont compositionnelles et analysables en éléments porteurs de sens. Avec elles, se fait jour une intense sémantisation du corps, au-delà des seules réalisations manuelles. Participent au sens global de la macro-structure : la direction du regard, l'expression faciale, la posture corporelle, l'orientation du regard et, bien sûr, chacun des paramètres manuels (configuration, orientation, emplacement, et mouvement) propres à la LS (Cuxac et Antinoro Pizzuto, 2010).



TP cheval



Chev1_Ste TS sauter

TS cheval saute



TTF pâte étalée



DT pomme coupée

Source : Corpus LS-Colin <https://cococon.huma-num.fr/exist/crdo/meta/cococon-d098bd34-f696-3c40-82eb-b1e5a2bc2e82>

Par ailleurs, « ces structures sont informées par les interactions expérientielles et sociales des locuteurs avec l'environnement et par les exigences communicationnelles » (Garcia et Derycke, 2010). Avec cette approche, Christian Cuxac place le dire à visée illustrative - « donner à voir en disant » - en tout premier lieu, avant que ne s'opère une bifurcation à une autre manière de dire, celle-ci sans visée illustrative - « dire sans montrer » - caractérisée par l'émergence et la multiplication d'unités lexicales - « signes standards ». Avec le temps, les premières unités de transferts, à force d'être employées et réemployées, font place à des signes standardisés qui perdent pour partie leur visée illustrative.

Les deux visées, illustrative et non illustrative, sont, au même titre, constitutives de la structure de la langue des signes et constituent deux modes de production du sens différents. Dans le dire en langue des signes s'opère un « va-et-vient » constant entre les deux visées.

Un socle structural commun

Cette approche, qui met les structures de transferts au centre de l'organisation de la langue des signes et de sa construction, se trouve confirmée dans le fait que les sourds issus de pays étrangers et dont la langue des signes institutionnelle (LSF pour les sourds français, ASL pour les sourds américains, BSL pour les sourds britanniques...) est différente, développent très rapidement des échanges linguistiques entre eux. Les lexiques étant différents d'une langue des signes à l'autre, les unités de transferts constitueraient un « socle structural » (Garcia et Derycke, 2010) commun à toutes les langues des signes. Cette idée d'un socle structural commun se trouve également validée par l'étude des langues des signes émergentes mises en œuvre par des sourds isolés en milieu entendant (Fusellier 2004).

Ainsi, l'Approche Sémiologique, en définissant deux manières de dire complémentaires et fonctionnelles en langue des signes : « dire en montrant » et « dire sans montrer », qui alternent, interagissent et s'imbriquent constamment en discours, correspond davantage à la population que nous prenons en compte.

4) Le TELSF 2 : descriptif

Une fois choisi un cadre théorique de référence pour élaborer le TELSF 2, nous avons revu et adapté le test mis au point par Niederberger et son équipe. Précisons-le, le TELSF inclut déjà dans sa grille d'analyse des deux sous-tests « compréhension » et « production d'une narration » les structures de transferts, nommées par les auteurs, « spécificateurs » et « classificateurs » pour les proformes et « rôles » pour les transferts personnels. En nous référant à l'Approche Sémiologique, nous avons adopté sa terminologie et construit notre grille d'analyse et de cotation.

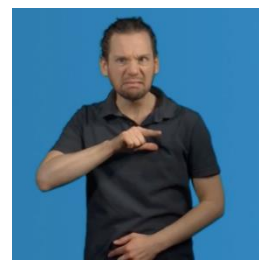
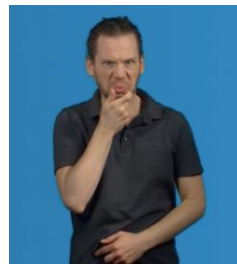
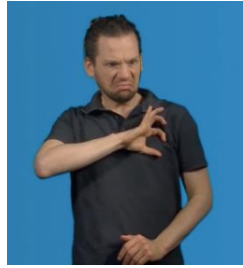
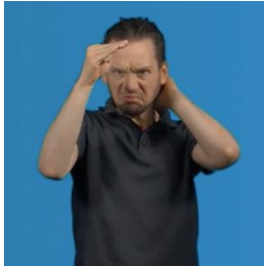
Les épreuves

1. Compréhension d'un récit

En référence à Niederberger (2004), notre premier sous-test évalue la compréhension d'une narration. Nous avons opté pour le support vidéo d'un récit de 4 minutes raconté en langue des signes, découpé en six séquences, chacune faisant l'objet d'une question. Celle-ci peut être soit fermée, portant sur les événements (quand ? qui ? où ? quoi ? pourquoi ?), soit ouverte, portant sur les émotions ressenties par un personnage. L'épreuve initiale du TELSF durait 20 minutes et comportait 10 questions. Nous en avons extrait un passage, que nous avons intitulé « L'échouage de la baleine ».

L'Approche Sémiologique nous a conduit à retravailler les consignes et le récit en choisissant d'utiliser des structures de transferts et des unités lexicales dans le récit présenté en vidéo. Rappelons que la visée illustrative de la langue est à considérer comme constitutive de sa structure même. Elle est l'une des modalités de gestion du récit, au service de la fonction expressive du langage. En effet, la visée illustrative est indispensable à la narration (Cuxac, 2007). Une histoire en langue des signes sans la présence des éléments de transferts serait un « naufrage narratif » (Cuxac, 2007).

Dans notre sous-test, un comédien sourd raconte l'histoire. Afin de prendre en compte les deux visées de la LSF, illustrative et non-illustrative, nous lui avons donné pour consigne de favoriser d'emblée la première avant d'apporter l'unité lexicale. Ainsi, pour signer « policier », il signifie d'abord la casquette, l'insigne, le sifflet tout en incarnant le personnage, avant de le nommer à l'aide du signe standard.



Un second interlocuteur sourd pose les questions. Le sujet testé doit répondre face à la caméra. Parmi les réponses possibles, nous retenons comme valide soit l'unité lexicale correspondante, soit le « donner à voir » du protagoniste (policier, baleine), du moment ou du lieu où se situe l'action (été, plage). En effet, nous avons veillé à ce que les modalités du récit admettent les deux types de réponses.

Le sous-test est précédé des consignes de passation expliquées en LSF et d'une première histoire courte suivie de deux questions. Elle sert d'entraînement avant la phase test.

L'épreuve est courte et facile à coter. Elle sollicite cependant la mémoire et une capacité de synthèse puisque la réponse est à chercher par le sujet dans le corps de la séquence qu'il a vue, et non obligatoirement à la toute fin de celle-ci.

2. Production d'une narration

Nous avons ici fait le choix de ne pas recourir au support vidéo mais d'utiliser un unique ouvrage illustré relatant une histoire originale, sans texte, que nous avons adapté et écourté en 14 images : *Un petit nuage* (Muzo, 2004, Autrement Jeunesse). Une fois le livre refermé, les sujets doivent produire un récit mono-géré en langue des signes. L'épreuve sollicite la mémoire, mais nous avons retenu cette procédure afin de privilégier la narration et d'éviter le pointage manuel sur les images. Il s'agit de préserver les fonctions du regard en LS lorsque, par exemple, le locuteur produit une forme iconique dans l'espace, lorsqu'il produit un pointage manuel dans l'espace, lorsqu'il produit un transfert TTF, etc. Le regard a également une fonction phatique et indique l'alternance entre les structures iconiques et non iconiques. A l'inverse, la référence immédiate à l'image du livre mettrait l'accent sur le lexique en favorisant la production d'unités lexicales isolées au détriment de la production d'unités de sens.

Le schéma narratif de l'ouvrage retenu obéit à une même structure composée de cinq étapes : situation initiale, élément perturbateur, péripéties, élément de résolution, situation finale (Propp, 1928 ; Greimas, 1961).

Les différents aspects narratifs évalués sont évoqués ci-dessous.

5) L'analyse linguistique

Nous avons établi un premier manuel de codage à l'aide du logiciel ELAN², et élaboré d'après l'Approche Sémiologique. Ce manuel nous a permis de constituer la grille de cotation finalement utilisée pour coter les corpus du TELSF2. Ce manuel est très détaillé et constitue un outil utilisable pour de futures recherches. Il comprend plusieurs parties en arborescence.

La première consiste à annoter la ligne « Narration » déclinée en plusieurs sous-rubriques : les « Modalités et langues du discours », le « Schéma narratif », les « Actes de langage », la forme du « Dire ». La première étape de l'analyse débute avec l'annotation de la ligne « Narration », soit le découpage du discours du sujet en unités de sens.

La ligne d'annotation « Modalités et langues du discours » définit la ou les langues utilisées par le locuteur lors de sa production (LSF, français vocal, mixte...). La ligne suivante rend compte des étapes du « Schéma narratif », décrites précédemment. Les « Actes de langage » désignent la capacité du sujet à se servir de la langue pour communiquer : gestion de l'implicite, distanciation par rapport à l'énoncé, prise en charge du récit et production de commentaires (Dore, 1979 ; Searle, 1969). La ligne « complexité discursive » permet d'observer les structures linguistiques exprimant le but, la condition, la conséquence, la manière (Colletta, Batista, 2010).

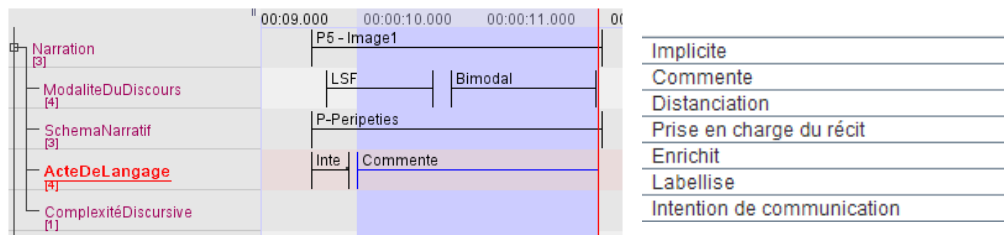
ModalitéEtLangueDuDiscours (1)	LSF
	Français Vocal
SchemaNarratif (4)	H-Bimodal
	H-Français-si...
ActeDeLangage (4)	H-AutreLangu...
	H-AutreLangu...
ComplexitéDiscursive (8)	

Ligne Modalités et Langue du discours

SchemaNarratif (2)	SI-Situation in...
	EP-ElementP...
ActeDeLangage (2)	P-Peripeties
	ER-Element d...
ComplexitéDiscursive	SF-SituationFi...

Ligne Schéma Narratif

² Elan: EUDICO Linguistic ANnotator Max Planck Institute for Psycholinguistics, 2000, version 5.00



Ligne Acte de Langage

ComplexitéDiscursive [6]	C-But	Pour faire, pour réussir...
	C-Condition	si x arrive
	C-Consequen...	parce que , car...
Temporalité [9]	C-Lieu	en italie, à la plage, à paris, dans l...
	C-Maniere	en marchant, rapidement, lenteme...
Dire [6]	C-Moyen	il vont sur la mer avec l'ours com...

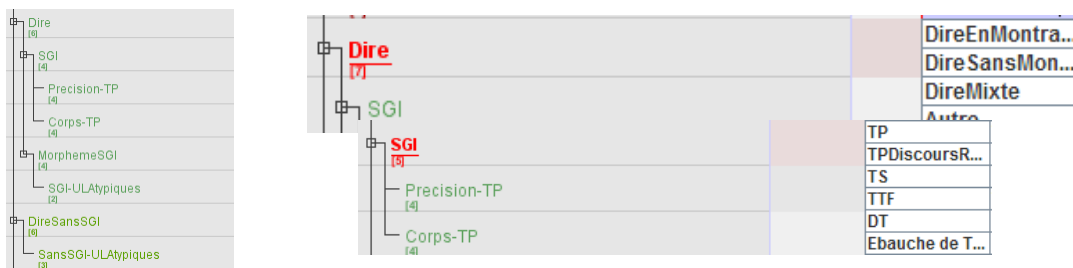
Ligne Complexité Discursive

La seconde partie de l'arborescence annote la forme du « Dire », soit la morphosyntaxe incluant les pointages, la gestion de la référence, le regard et les mimiques faciales. Pour cette partie, nous nous référons à l'approche de Cuxac (2000) développé par Sallandre (2003, 2014).

Trois types de ressources du dire en LSF

La construction du dire en LSF mobilise trois types de ressources.

D'une part, le « dire en montrant » qui recourt aux quatre grands types de transfert : le transfert personnel (TP), le transfert situationnel (TS), le transfert de taille et de forme (TTF) et le double transfert (DT) ainsi que leurs différentes combinaisons. D'autre part, le « dire sans montrer » qui mobilise les « unités lexicales » (UL), les pointages et la dactylogogie. Enfin, les structures « mixtes » mêlent dans le discours les structures des deux visées précédentes (Sallandre, 2003).



Ligne de la forme du « Dire »

Dans notre grille, pour la ligne « Pointage », nous nous sommes inspirés de Kendon (2004) et Garcia et al. (2011, 2014). Se distinguent ainsi deux modalités de pointage : les pointages manuels produits avec la main complète ou l'un des doigts, et les pointages du regard. Pour chacune des deux modalités, six fonctions différentes sont répertoriées : pointage locus, pointages anaphorique ou cataphorique, pointage pronominal, pointage référentiel, pointage d'un locus temporel.

PT-Man-Anaphoriques
PT-Man-Cataphorique
PT-Man-Locus
PT-Man-Pronominal
PT-Man-RéférenceDirecte
PT-Man-Temporel
PT-Reg-Anaphoriques
PT-Reg-Cataphorique
PT-Reg-Locus
PT-Reg-Pronominal
PT-Reg-RéférenceDirecte
PT-Reg-Temporel

Ligne « pointage », manuel ou regard, et leurs six fonctions

Pour la ligne « Gestion de la référence », cinq items sont retenus (Niederberger et al., 2001) : introduction de la référence, maintien du référent, réintroduction du référent, prise de rôle et changement de rôle. Pour ces cinq items, plusieurs modalités sont retenues, tels le pointage manuel ou du regard, une unité lexicale, un proforme (Cuxac, 2000), un rôle ou un changement de rôle.

IntroductionN...	
MaintienDuRe...	Referent reintroduit sur le meme l...
Reintroduction...	
PriseDeRole	
Changement...	

Ligne « Référence »

Intro-PT-Man
Intro-PT-Reg
Intro-Proforme
Intro-UL
Intro-UL+PTMan
Intro-UL+PTReg
Intro-UL+Proforme
Intro-PTMan+UL
Intro-PTReg+UL
Intro-Proforme+UL
Intro-Role
Intro-ChangmtRole

Ligne « Gestion de la Référence »

Dans la ligne « Regard », il s'agit d'annoter l'usage que fait le locuteur de son regard. Treize choix sont proposés, parmi lesquels la fonction phatique, l'accompagnement du déploiement d'une forme iconique dans l'espace ou d'un pointage manuel, une rupture entre structures iconiques ou un changement entre une structure iconique et non iconique.

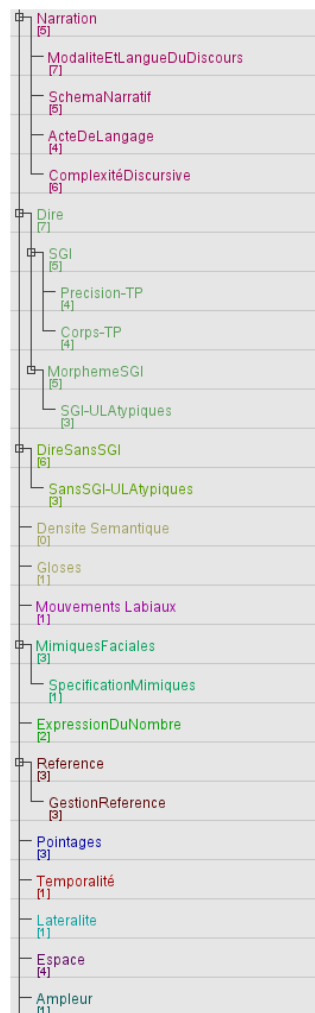
Regard [3]	Accompagne	Accompagne la forme produite
MimiquesFaciales [2]	Phatique	vers la caméra ou vers le locuteur
Spacialisation [2]	***Regard No...	
	RegardPointe...	
	PointeVersLe...	
	Rupture du re...	

Ligne « Regard »

Concernant la ligne « Mimiques faciales », les propositions de Cuxac (2000) documentées ensuite par Caron (2013) et Sallandre (2014) nous ont permis de retenir trois catégories de mimiques faciales : aspectuelle, quantitative et qualitative. Les mimiques faciales sont très importantes pour la grammaire de la langue des signes et en font totalement partie. Elles caractérisent entre autres l'état d'esprit ou l'état physique du personnage incarné lors de la production d'un transfert personnel, ou bien elles qualifient et quantifient la taille ou la forme lors des TTF. Elles accompagnent également les Unités Lexicales : pour distinguer une UL avec une expression neutre, par exemple « être malade », d'une UL avec une expression faciale à différents degrés, par exemple « être très malade ».

Enfin, la ligne « Mouvements labiaux » distingue les « patterns labiaux » idiosyncratiques (propres à la langue des signes), ceux qui qualifient les TTF et ceux qui sont associés à la labialisation de la langue vocale utilisée (Garcia et al., 2011, 2014 ; Sallandre, 2014).

Ci-contre une vue d'ensemble de notre grille de cotation :



Conclusion

L'Approche Sémiologique nous a semblé particulièrement féconde et indispensable pour une description quasi-exhaustive de la langue des signes. Elle permet une analyse approfondie des corpus que nous avons recueillis et répond au choix de notre population de référence.

Les deux visées du « dire en montrant » et du « dire sans montrer », ainsi que le « va-et-vient » constant entre les deux sont primordiales dans la conduite d'un récit en général (Cuxac, 2003). L'usage et la maîtrise de ces structures attestent du niveau de développement de la langue des signes chez nos sujets testés.

Cette approche n'exclut pas le recours à d'autres modèles théoriques, auxquels nous nous sommes référés pour établir nos grilles. La première d'entre elle, très élaborée, est destinée aux chercheurs en linguistique. La seconde reprend les catégories de la grille initiale, sous une forme adaptée à une visée d'évaluation pratique, moins coûteuse en temps, à l'usage des professionnels de terrain, futurs utilisateurs du test.

BIBLIOGRAPHIE

Bessagnet S., Gorry M., Caët S., « L'enfant sourd en situation d'interactions polyadiques : accès au langage adressé et non adressé au cours de repas familiaux ». 13ème colloque de logopédie, "De l'interagir à l'intervenir : quelles clés ?", Neuchâtel, Suisse, 2016.

Bogliotti C., Puissant-Schontz L., Marshall C., « L'atypie langagière chez les enfants sourds : une piste pour définir le développement du langage normal et pathologique dans la langue des signes », *Atypies langagières de l'enfance à l'âge adulte, Apports de la psycholinguistique et des neurosciences cognitives*, dir. Caroline Bogliotti, Frédéric Isel et Anne Lacheret-Dujour, 2017, De Boeck Supérieur

Caron, C., « Approche didactique pour le développement linguistique de l'expression faciale chez l'enfant sourd. Intérêt d'un travail à partir de l'expression des émotions ». Mémoire de Master 2 (dirigé par M.-A. Sallandre), Université Paris 8, 2013.

Clouard C., « Surdité et cognition : des recherches à la pratique », *Contraste*, 2024/1 (N° 59), « Grandir avec une surdité », p. 31-51.

Clouard C., Roux M.O., Seban-Lefebvre D., « Sourds aux apprentissages ? ». *La Psychiatrie de l'enfant*, N° 2, Vol. 50. 2007.

Colletta J.M., Batista A., « Premières verbalisations, gestualité et conduits bimodales : données et questions actuelles », *Rééducation orthophonique*, 2010.

Cormier K., Smith S. & Sevcikova Z., "Predicate structures, gesture and simultaneity in the representation of action in British Sign Language: Evidence from deaf children and adults". *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 18, 2013, p. 370-390.

Courtin C., Limousin F., & Morgenstern A., « Évaluer les compétences linguistiques des enfants en langue des signes française : une expérience pionnière ». *Langage Interaction Acquisition (LIA)*, Vol. 1, 2010, p. 129 - 158.

Cuxac C., « Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes ». Thèse de Doctorat d'Etat sous la direction de F. François, Paris, Université Paris V, 1996.

Cuxac C., « La langue des signes française, les voies de l'iconicité ». *Faits de Langues*, Vol. 15-16, Ophrys, Paris, 2000.

Cuxac C., « Iconicité des langues des signes : mode d'emploi », *Cahiers de Linguistique Analogique*, 1, 2003, p. 239-264.

Cuxac C., Antinoro Pizzuto E., « Émergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », *Langage et société*, vol. 131, no. 1, 2010, p. 37-53.

- Dore J., "Conversation and preschool language development". Fletcher & Garman (Eds), 1979, p. 337-361.
- Fusellier-Souza I., « Sémiogénèse des Langues des Signes. Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens », Thèse de doctorat, 2004.
- Garcia B., Perini M., « Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la Langue des Signes Française (LSF) ». *Langage et Société*, Maison des Sciences de L'homme, Paris, 2010, pp.75-94.
- Garcia B., Derycke M., « Sourds et langues des signes. Norme et variations – Introduction », Garcia B., et Dericke M., (coord.), *Langage et Société*, n° 131, Fondation Maison des Sciences de L'homme Paris, 2010, p. 5-17.
- Garcia, B., Sallandre, M.-A., Schoder, C. et L’Huillier, M.-T., « Typologie des pointages en Langue des Signes Française (LSF) et problématiques de leur annotation ». In Boutora, L. et Braffort, A. (Eds) Actes de la conférence TALN 2011, Montpellier, 1er juillet 2011, 109-121.
- Garcia B., Sallandre M.-A., « Reference resolution in French Sign Language ». In Patricia Cabredo Hofherr & Anne Zribi-Hertz (Eds.), *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference. Syntax and semantics series*, vol 39, Leiden Brill, 2014, p. 316-364.
- Garcia B., Derycke M., « Sourds et langues des signes. Norme et variations – Introduction » Garcia B., et Dericke M., (coord.), *Langage et Société*, n° 131, Fondation Maison des Sciences de L'homme Paris, 2010, p. 5-17.
- Gendrot M., « Avenant au mémoire de DFSSU, pour l’obtention du Master Sciences du Langage Spécialité Interprétariat en Langue des Signes », Annexe La schématisation, Université Paris 8, 2009.
- Greimas A-J., *Sémantique structurale, recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966.
- Haug, T., Mann W., "New Directions in Signed Language Assessment", *The Oxford Handbook of Deaf Studies in Language*, M. Marschark et P.E. Spencer, éd. chap 20, Oxford University Press, 2016.
- Kendon A., *Gesture: Visible action as utterance*. Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Lowe R., *Introduction à la psychomécanique du langage*, Tome 1, Presses Universitaires de Laval, 2008, p. 264.
- Martinet A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970 (1^{re} éd., 1960), p. 20.
- Millet A., « La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue », *Cahiers de l'APLIUT*, Vol. 23, no. 2, 2004, p. 31-44.
- Niederberger N., Aubonney, M., Dunant-Sauvin C., Palama G., Aubonney S., Delachaux- Djapo S. & Frauenfelder U., *TELSF, Test de Langue des Signes Française*. Genève : Laboratoire de psycholinguistique expérimentale, FPSE, Université de Genève et Centre pour enfants sourds de Montbrillant, SMP, Genève, 2001.
- Propp V., *Morphologie du conte*, 1928, 1965 (traduction française), Paris, Seuil.
- Puissant-Schontz L., Bogliotti C., & Blondel M., « Assessment of morphosyntactic skills in French Sign Language (LSF): linguistic and practical issues », ALTE Conference, Paris, 10-11 avril 2014.
- Roux M.O., Seban-Lefebvre D., Clouard C., « La pratique de l’examen psychologique chez l’enfant sourd ». *ANAE*, 2017, p. 489-495.
- Sallandre M.A., « Enjeux épistémologiques et linguistiques de la grande iconicité en Langue des Signes Française », In Cavé C. et al. (dir.), *Communication multimodale et interactions*, Paris, ORAGE, L’Harmattan, 2001.

Sallandre M.-A., « Iconicity and space in French Sign Language ». In Maya Hickmann & Stéphane Robert (éds), *Space in Languages. Linguistic Systems and Cognitive Categories*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam-Philadelphia, 2006, p. 239-255.

Sallandre M.-A., « Compositionnalité des unités sémantiques en langues des signes. Perspective typologique et développementale ». *Linguistique*. Université Paris 8, HAL 01336182, 2014. <https://hal.archives-ouvertes.fr/>

Searle J.R., *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, 1969. Paris, Hermann 1972.

Stokoe W.C., "Sign language structure: An outline of the visual communication system of the American deaf". *Studies in Linguistics Occasional Papers* 8. University of Buffalo [Revised 1978 Linstok Press], 1960.

TELSF 2, Test d'évaluation de la langue des signes française, publication INJS-INSHEA, novembre 2021.
<https://www.inshea.fr/fr/ressource/liste-des-produits-boutique-simple?populate=telsf>
<https://www.inshea.fr/fr/content/app8-formation-%C3%A0-la-pratique-du-telsf-2>

Virole B., et coll., *Psychologie de la surdit *, De Boeck  ditions, Bruxelles, 1996, deuxi me  dition 2000, troisi me  dition, 2006.

Wilcox S., "Cognitive iconicity: Conceptual spaces, meaning, and gesture in signed language". *Cognitive Linguistics*, 15(2), 2004, p. 119-147.

Woll, B., Morgan, G., "Language impairments in the development of sign: Do they reside in a specific modality or are they modality-independent deficits?" *Bilingualism, Language & Cognition*, 15, 2012, p.75-87.